

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2017

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en l'Hôtel de Ville,

Le lundi 6 mars 2017 à 17h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point 1 : GESTION DES ASSEMBLEES – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
- Point 2 : ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2017
- Point 3 : GESTION DES ASSEMBLEES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC suite au décès d'un titulaire
- Point 4 : DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS
- Point 5 : FINANCES COMMUNALES – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER
- Point 6 : FINANCES PUBLIQUES COMMUNALES – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
- Point 7 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
- Point 8 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – COMMUNAUTE URBAINE DE CAEN LA MER - OPERATIONS RESTANT SOUS MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE
- Point 9 : FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – AVANCES SUR SUBVENTIONS
- Point 10 : GESTION DU PERSONNEL – DETERMINATION DU RATIO PROMU/PROMOUVABLE POUR 2017
- Point 11 : RESSOURCES HUMAINES – SERVICES TECHNIQUES – MODIFICATION DES EFFECTIFS
- Point 12 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE.
- Point 13 : ETABLISSEMENT PUBLIC NUMERIQUE – CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR MULTIMEDIA POUR L'ANIMATION
- Point 14 : PERISCOLAIRE - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE - SIGNATURE D'UN AVENANT CONCERNANT LA GESTION DES ANIMATIONS DE LA PAUSE MERIDIENNE
- Point 15 : SERVICES DE PROXIMITE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CREDIT AGRICOLE POUR L'IMPLANTATION D'UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS AU BOURG
- Point 16 : ACTION SOCIALE ET INSERTION – BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE – MODIFICATION DES CRITERES D'ATTRIBUTION
- Point 17 : OPERATIONS IMMOBILIERE. ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX. DECLASSEMENT DE PATRIMOINE.
- Point 18 : EXTENSION DE LA CRECHE MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS MOUSSES »
- Point 19 : CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION SOUTERRAINE DES EAUX PLUVIALES AVEC LA SCCV L'ECRIN
- Point 20 : ACCORD POUR LA POURSUITE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE LA PROCEDURE DE REVISION DES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS PARTIELS VALANT TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME
- Point 21 : APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE OUISTREHAM
- Point 22 : AMENAGEMENT LOCATIF SOCIAL — DEMANDE DE CAUTIONNEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS ESH PARTELIOS HABITAT sis R. des Eaux et R. Herblin (contrats n°55312 et n°55313)
- Point 23 : DISTINCTIONS HONORIFIQUES – ATTRIBUTION DU TITRE DE CITOYEN D'HONNEUR
- Point 24 : QUESTIONS DIVERSES